

Métiers de l'audiovisuel, option métiers de l'image

Les métiers de l'audiovisuel constituent une famille de professionnels où tous les spécialistes travaillent en équipe à la réalisation du produit. Pour permettre cette collaboration, ce diplôme assure un tronc commun de formation aux cinq options.

L'**option métiers de l'image** développe l'apprentissage du regard. Le technicien ou la technicienne image est chargé.e de préparer et réaliser les prises de vue, les éclairages d'un film ou d'une émission de télévision, d'une publicité. Il ou elle intervient sous la responsabilité d'un réalisateur ou une réalisatrice, d'un.e producteur.trice et/ou directeur.trice artistique. Ses fonctions l'amènent à :

- participer au choix des lieux et conditions de tournage à partir du script, sélectionner le matériel et déterminer les personnels nécessaires.
- diriger l'installation de tous les dispositifs, réserver les matériels, s'assurer de leur bon fonctionnement, diagnostiquer une panne et faire intervenir des technicien.ne.s.
- organiser le tournage en situation de reportage extérieur ou en plateau, mettre en oeuvre les effets spéciaux (incrustation, raccord de lumière, trucage), effectuer les prises de vues et l'éclairage selon les indications de la réalisation.
- s'assurer de la qualité professionnelle des images enregistrées au plan technique et esthétique et engager d'éventuelles reprises en respectant le planning de tournage.
- en postproduction, participer au suivi des opérations de duplication et de diffusion.

Débouchés

Ils se situent dans des sociétés de productions audiovisuelles, des sociétés prestataires de services (postproduction, communication, événementiel) ou des entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques).

Dans l'audiovisuel, 2/3 des professionnels sont intermittents du spectacle.

Métiers accessibles :

- Opérateur ou opératrice de prise de vues
- Assistant ou assistante cadre, assistant ou assistante directeur.trice photo ou effets spéciaux
- Cadreur ou cadreuse, journaliste reporter d'images (en poursuivant sa formation)

Accès à la formation

- Bac pro Systèmes numériques avec mention
- Bac techno STI2D
- Bac général S

A noter : Les élèves doivent s'assurer qu'ils ou elles n'ont aucun problème de vision. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site www.onisep.fr > Accès la formation.

Programme

Matières	Horaires Hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Culture audiovisuelle et artistique	8	8	2
Anglais	1h30	1h30	1
Sciences physiques	4	4	-
Economie et gestion	1h30	1h30	-
Technologie des équipements et supports	5	5	-
Technique et mise en oeuvre	11	11	4

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Physique et technique des équipements et supports, coeff. 4 : les élèves assurent la mise en place d'un projet en s'appuyant sur une connaissance solide des technologies des équipements et des supports et des principes physiques qui y sont associés.
- Projet à caractère industriel, coeff.4 : l'épreuve permet de vérifier l'aptitude des candidats à préparer, mettre en oeuvre et finaliser sur tous supports une production audiovisuelle respectant les contraintes des normes de diffusion (PAD) et à en rendre compte.
- Environnement économique et juridique du projet, coeff.1 : l'épreuve permet de vérifier l'aptitude des candidats à collaborer et contribuer au suivi du projet dans les domaines économique, juridique et organisationnel.

Enseignements professionnels

- **Culture audiovisuelle et artistique** : l'enseignement vise à transmettre les éléments essentiels d'une culture (de la narration littéraire et du récit, de l'image, de la peinture, etc.) aux futurs professionnels pour leur permettre d'évoluer dans le monde des images et des sons avec des repères fiables.
- **Anglais** : maîtrise de la langue et du vocabulaire technique propre au domaine de l'audiovisuel.
- **Technique et mise en œuvre** : l'enseignement donne une connaissance solide de la mise en œuvre des technologies et des équipements et des supports.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

8 à 10 semaines de stage en milieu professionnel complètent la formation.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **Une école spécialisée. Exemples :**
 - Diplôme de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) (75) département image ;
 - Diplôme de l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière (93) section cinéma ;
 - Diplôme de l'Ecole de l'image, Les Gobelins (75), titre de concepteur et réalisateur de films d'animation ;
 - Diplôme de l'Ecole de la Cité (cinéma et télévision), Saint-Denis (93).Elles sont accessibles sur concours. Les candidats sont nombreux et la sélection sévère.
- **Une licence. Exemples :**
 - Arts du spectacle parcours études cinématographiques, UPJV Amiens (80) ;
 - Scènes et images numériques, Université de Valenciennes (59)...

- **Une licence professionnelle. Exemples :**
 - Techniques du son et de l'image, UPJV Amiens (80) ;
 - Journaliste rédacteur d'images et de sons, Institut des sciences et techniques de Valenciennes (59) ;
 - Médias numériques associés aux technologies de l'image et son, à l'IUT de Reims (51) ;
 - Techniques son-image, IUT de Chambéry (73) ;
 - Technique du son et de l'image : Audiovisuel – Sound et Motion Design, IUT d'Allier site de Vichy (03) ;
 - Techniques du son et de l'image, IUT Angoulême (16) ;

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En lycée public :**
 - Lycée Henri Martin, Saint-Quentin (02)
- **En apprentissage :**
 - UFA du lycée Henri Martin, Saint-Quentin (02)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens

Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur www.onisep.fr/amiens : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac+2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- Dossiers « Après le bac », « Les études d'art », « Quels métiers demain ? » ; « Entreprendre » ;
- Infosup « Bac S, quelles poursuites d'études ? », « Bac STI2D, quelles poursuites d'études ? » ;
- Parcours « Les métiers du cinéma » ;
- Pourquoi pas moi ? « Les médias audiovisuels ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.